

**PRESENTATION**  
**DE LA**  
**PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE**

**Vendredi 3 Novembre 2006**

**ELEVES SAGES-FEMMES 2<sup>ème</sup> ANNEE**



*Docteur Nelly DEQUIDT*

*Directeur D.P.M.I.*

# HISTORIQUE

Un dispositif remarquable ajusté à l'évolution des problèmes de santé

- La Protection Maternelle et Infantile à son origine

- La Protection Maternelle et Infantile de 1960 à 1982

- La Protection Maternelle et Infantile de 1980 à 2005

Une organisation d'emblée départementale sous la compétence de l'Etat puis des Départements

Une équipe pluridisciplinaire axée sur la prévention et la promotion de la santé

# LES MISSIONS

*fixées par la loi du 18 décembre 1989*

Deux s'attachent à encadrer la maternité, la maman et les six premières années de la vie.

Actions de prévention médico-psychosociale et d'éducation pour la santé des futurs parents et de leurs jeunes enfants.

La troisième mission se concentre sur la protection médicale et sociale de la population en difficulté (enfance en danger, enfant handicapé, population précaire).

Ces missions sont définies à l'article L 2112-2 du Code de la Santé Publique :

- promouvoir, maintenir et restaurer la santé, dans toutes ses dimensions, des femmes enceintes, des futurs parents et des enfants de moins de 6 ans
- contribuer à la protection des mineurs en danger
- garantir la qualité d'accueil des mineurs pour tous les modes de garde
- recueillir et traiter des informations en épidémiologie pour une identification des besoins de santé et un ajustement à ces besoins.

# SON CHAMP D'ACTION

## Fonction de vigilance épidémiologique

### Vis à vis des parents

- maîtrise de la fécondité (CPEF)
- Certificat prénuptial

### Vis à vis des femmes enceintes

- Déclaration de grossesse
- Visite à Domicile
- Lien avec les structures hospitalières

### Vis à vis des enfants

- Avis de naissance
- Certificat de santé du 8ème jour
- Visite à Domicile
- Consultation de Pédiatrie Préventive
- Suivi à domicile

Bilan en écoles maternelles

## SON CHAMP D'ACTION *(suite)*

### Vis à vis des enfants à risque

- Handicap
- Maladie
- Enfance en danger

### Accueil des enfants

- Assistantes maternelles : agrément
- Assistants familiaux

### Structures d'accueil : contrôle et développement

- Crèche
- Halte-garderie
- Multi-accueil
- Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)
- Relais Assistantes Maternelles (RAM)

# Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF)

Information - orientation - consultation – prescription

- Conseillère conjugale
  - Médecin
    - Sage-femme
      - Secrétaire

Gratuité – anonymat

Séances d'informations collectives.

# Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)

- diagnostic – évaluation pluridisciplinaire
  - enfant handicapé
    - le plus tôt possible

# ENFANCE A RISQUE

- enfant placé à l'Aide Sociale à l'Enfance
  - enfant en danger
    - enfant handicapé
      - enfant malade

# ACTIONS GENERALES

- traitement des informations
  - édition, diffusion des documents
    - action d'éducation pour la santé

## LE TRAVAIL EN P.M.I.

Que l'on soit sage-femme, puéricultrice, médecin ou secrétaire :

- travail en complémentarité sans concurrence (coordination - réseau)
  - axé sur la prévention et la promotion de la santé
  - en priorité auprès des familles en difficulté

## LES RESSOURCES PROFESSIONNELLES

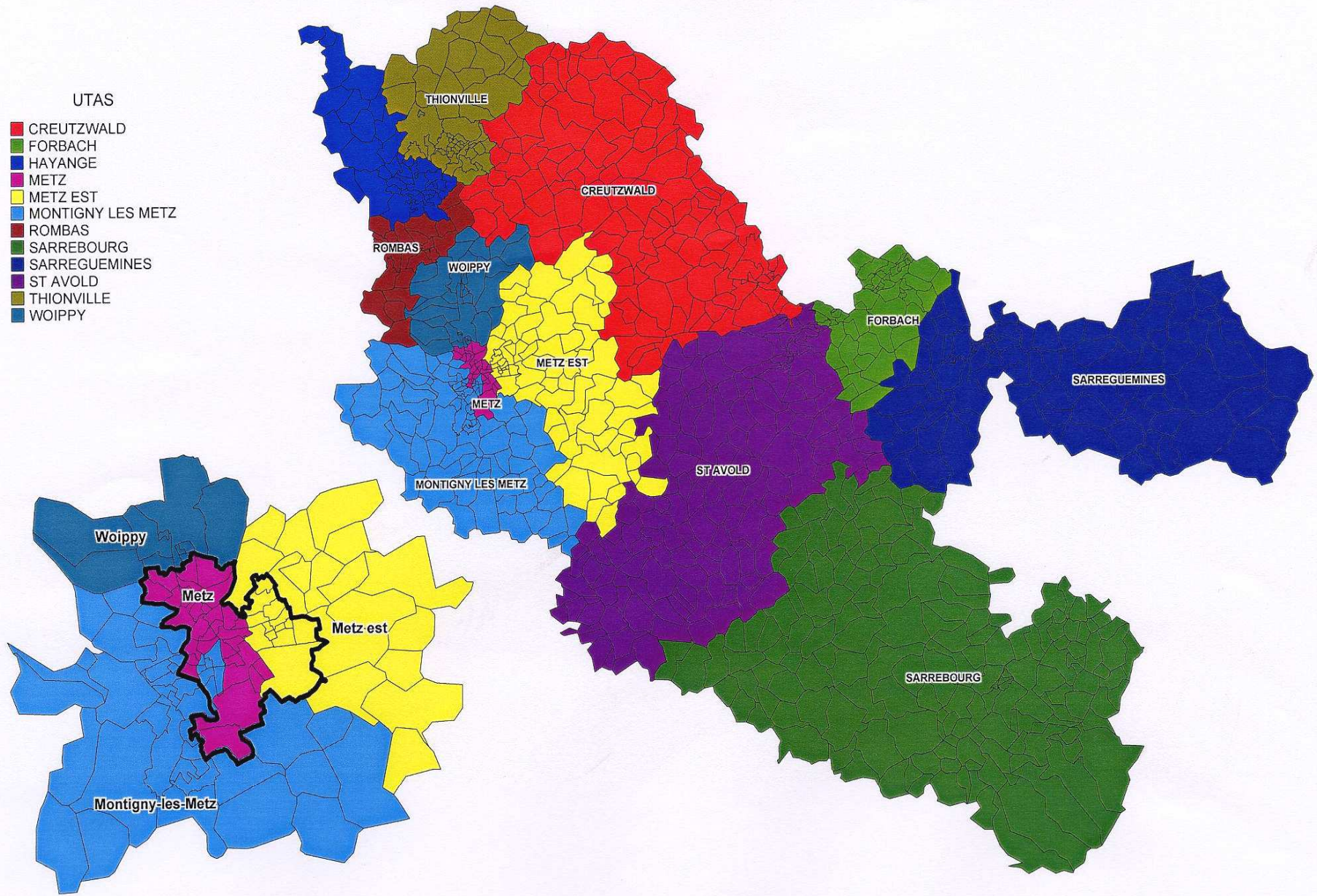
|                       |           |
|-----------------------|-----------|
| <b>Médecins</b>       | <b>14</b> |
| <b>Sages-femmes</b>   | <b>15</b> |
| <b>Puéricultrices</b> | <b>95</b> |
| <b>Infirmières</b>    | <b>15</b> |
| <b>Secrétaires</b>    | <b>32</b> |

## Répartition sur les 12 Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS)

- ✚ Thionville
- ✚ Hayange
- ✚ Creutzwald
- ✚ Rombas
- ✚ Woippy
- ✚ Metz
- ✚ Metz-Est
- ✚ Montigny-les-Metz
- ✚ Saint-Avold
- ✚ Forbach
- ✚ Sarreguemines
- ✚ Sarrebourg

Sur chaque UTAS, le médecin chef de service manage une équipe de professionnel(le)s (secrétaires, SF, puéricultrices, infirmières)

# CONSEIL GENERAL DE MOSELLE : UNITES TERRITORIALES D'ACTION SOCIALE (UTAS)



- UTAS
- CREUTZWALD
  - FORBACH
  - HAYANGE
  - METZ
  - METZ EST
  - MONTIGNY LES METZ
  - ROMBAS
  - SARREBOURG
  - SARREGUEMINES
  - ST AVOLD
  - THIONVILLE
  - WOIPPY

Zoom sur Metz

—— Limite Commune

## Ressources professionnelles dans l'objectif de

- préparer la venue de l'enfant
- de l'accueillir
- de contribuer au bien-être de l'enfant et de sa famille
- de protéger l'enfant
- d'adapter et contrôler les modes de garde
- de recueillir les données

## PERSPECTIVES

- prévention et promotion de la santé globale le plus en amont possible
  - intrication du champ sanitaire et social
  - combat des inégalités sociales en matière de santé
  - réponse locale
  - travail en réseau
  - famille au centre des préoccupations
  - développement durable
  
- optimisation et mutualisation des moyens (contraintes liées au contexte)
  
- vigilance
  
- poursuite des actions « avec regard nouveau »